

**DOCUMENT DESCRIPTIF de la CONSULTATION
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Ombrière photovoltaïque
sur le site de la Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez**

Mission d'étude géotechnique

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant mandataire (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

La consultation porte sur une **mission d'étude géotechnique**.

Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestation intellectuelle s'applique à cette mission sauf pour certaines de ses clauses pour lesquelles les dérogations sont précisées dans ce document descriptif de la consultation.

3.1 Objet de la consultation

3.1.1 Contexte

Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez souhaite installer une **ombrière photovoltaïque sur un des espaces de parking du site de la Maison du Parc**, dans la continuité des travaux déjà réalisés (et à venir) sur les bâtiments pour améliorer la performance énergétique et le confort thermique.

Une étude de faisabilité sur des installations photovoltaïques sur le site de la Maison du Parc a été réalisée au printemps 2023. Suite à cette étude, il s'agit de réaliser la phase d'études : maîtrise d'œuvre et études complémentaires dont géotechnique en vue de la réalisation.

Contraintes du site identifiées pour l'installation photovoltaïque :

Le site est localisé à Saint Gervais-sous-Meymont dans le périmètre d'un monument historique (église), en zone Ue du PLUi du Pays d'Olliergues.

Le site pour l'ombrière photovoltaïque se caractérise par :

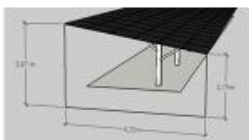
- un sol constitué probablement de terres de remblai liées aux travaux initiaux d'aménagement de la Maison du Parc en 2001 ;
- des arbres présents le long du talus et dont certains sujets de haute tige devront être conservés ;
- les différents réseaux enterrés (eaux pluviales, eaux grises, collecte du ruissèlement du parking, alimentation électrique pour l'éclairage et les bornes de recharge électriques).

Éléments techniques à prendre en compte pour la conception de l'ombrière photovoltaïque :

- Ombrière en **structure bois local** ;
- **Surface d'ombrière photovoltaïque envisagée : environ 400 m²** ;
- Pente de l'ombrière avec point bas du côté bâtiment : gestion des eaux pluviales (récupération, évacuation, infiltration) de l'ombrière à réaliser ;
- Hauteur des véhicules (dont actuellement un véhicule utilitaire).

Extrait de l'étude de faisabilité réalisée, à titre indicatif :

Longueur : 61 m
Largeur couverte : 6,3m
3 voitures entre poteaux
Point haut : 3,87m
Point bas : 2,75m
Inclinaison 10°





3.1.2 Intervenants

Le maître d'œuvre de l'opération est :

Le groupement : TRIAGONAL Architectures – Sylva Conseil – AES – BETMI

Mandataire : **TRIAGONAL architectures**
1 Rue Saint-Laurent
63 000 Clermont-Ferrand
atelier.triagonal@gmail.com

Tous compléments d'informations pourront être demandés au maître d'œuvre.

3.1.3 Contenu de la mission

L'étude géotechnique est **une mission de type G2 AVP** (A minima) au sens de la norme NF P 94-500 – Classification des missions géotechniques types.

La mission consiste en l'exécution de sondages, essais et mesures géotechniques.

Les sondages comprendront au moins deux sondages avec des essais pressiométriques.

L'étude géotechnique devra permettre de déterminer :

1. Le type de fondations envisageables pour ces travaux ;
2. Les taux de travail à l'ELS et à l'ELU si une solution de fondations superficielles ou semi-profondes est envisageable pour les fondations à créer au vu des charges indiquées ci-dessous ;
3. Les valeurs estimatives des tassements sous charges ponctuelles non pondérées :
 - Charges verticales descendantes de 3 à 6 tonnes.
 - Charges verticales ascendantes de 2 à 5 tonnes.
 - Charges horizontales de 1 à 3 tonnes.
 - Moments sur appui de 5 tm à 11 tm.Ces charges peuvent être combinées entre elles ;
4. Si des fondations profondes sont nécessaires, au moins un sondage sera descendu à une profondeur de 5,00 mètres ou 7 diamètres sous le pieu le plus profond (au plus défavorable). Un prédimensionnement des pieux sera établi pour les charges définies ci-dessus ;
5. Les niveaux des éventuelles venues d'eau ou des nappes phréatiques. Il sera précisé s'il s'agit de venues d'eau ou d'une nappe phréatique ;
6. La classification des sols vis-à-vis de la réglementation parasismique ;
7. Le caractère gonflant ou non des sols vis-à-vis des variations hydriques ainsi que les mesures à prendre en fonction des résultats obtenus (si ces mesures sont nécessaires et impératives) ;
8. Un essai de type Lefranc sera réalisé afin de déterminer la perméabilité des sols.

Ces sondages sont repérés S sur le **plan ci-joint**.

Les sondages seront repérés en altitude par rapport à un point de nivellement remarquable rattaché au NGF. Le nombre de points de sondage ainsi que leurs implantations indiquées sur le plan ci-joint sont donnés à titre indicatif. Ils seront confirmés et/ou modifiés par l'ingénieur géotechnicien en fonction de sa connaissance du site et ce afin de pouvoir correctement répondre aux points définis ci-dessus.

La mission comprend le rendu d'un rapport de synthèse comprenant à minima :

- Une description de l'ensemble de la reconnaissance effectuée mentionnant notamment la nature et l'emplacement des sondages et des essais, leur profondeur, les précisions sur leur mise en œuvre ;
- L'interprétation des essais en termes de caractéristiques mécaniques et aquifères des terrains reconnus ;
- Le type de fondations envisageables pour ces travaux.

Planning prévisionnel de l'opération :

| | Missions | Date de livraison |
|---------|---|--------------------------|
| Etudes | Esquisse | Fin avril 2024 |
| | Etude géotechnique | Fin juillet 2024 |
| | Avant projet détaillé | Septembre 2024 |
| | Dépôt PC | Septembre 2024 |
| | PRO/DCE Consultation des entreprises | Fin 2024 |
| Travaux | | Début 2025 |

Montant global prévisionnel des travaux (fondations, structures, et installation photovoltaïque) : 150 000 € HT

Le prestataire aura à sa disposition :

- les plans du site dont réseaux électriques
- l'étude de maîtrise d'oeuvre en cours.

3.2 Durée de la prestation

Le délai d'exécution est de 1 mois à partir de la notification du marché.

Le contrat sera conclu pour une durée de 3 mois, à partir de la notification du marché.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

- 1- Compréhension des objectifs, méthode proposée, planning : 30%
- 2- Moyens mobilisés et compétences : 30%
- 3- Montant (prix) : 40%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pourra négocier avec plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le montant.



5- Pièces constitutives de la consultation

Le présent document descriptif de la consultation signé.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement, intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation d'une facture.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de paiement

Le paiement sera effectué en un seul versement à la remise du rapport de synthèse en fin de mission, sur présentation d'une facture.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **mardi 21 mai 2024 – 12 H 00 (dernier délai)**.

par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Une note synthétique explicitant la méthode, la compréhension des objectifs, et le planning d'intervention
- ✓ Descriptif des moyens humains (composition de l'équipe)
- ✓ Références de(s) entreprise(s) dans ce domaine
- ✓ Un devis détaillé par mission et par co traitant
- ✓ Attestation(s) d'assurances
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

